



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public
dans le cadre de la procédure d'enregistrement
au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

PONTIVY COMMUNAUTE Parc d'activités de Kerponner 56920 NOYAL-PONTIVY

Une consultation du public sera ouverte du lundi 22 juillet 2024 à 9h00 au mardi 20 août 2024 à 17h00 (soit 4 semaines) en mairie de NOYAL-PONTIVY, concernant le projet présenté le 31 mai 2024, par PONTIVY COMMUNAUTE, dont le siège est situé 1 place Ernest Jan 56300 Pontivy, en vue du réaménagement de la déchetterie située PA de Kerponner dans la commune de NOYAL-PONTIVY.

Cette installation relève des dispositions législatives et réglementaires du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêtés ministériels des 26/03/2012 modifié et 06/06/2018 ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan à l'adresse suivante :

<https://www.morbihan.gouv.fr/Publications/Consultations-publiques/Consultations-en-cours/ICPE-procedure-d-enregistrement> et en mairie de NOYAL-PONTIVY, aux jours et horaires habituels d'ouverture de celle-ci au public.

Les personnes intéressées pourront formuler leurs observations jusqu'au mardi 20 août 2024 à 17h00 :

- sur le registre ouvert à cet effet en mairie de NOYAL-PONTIVY ;
- ou les adresser au préfet du Morbihan :
 - par courrier à l'adresse suivante : direction départementale des territoires et de la mer SEBR/GPE - 1 allée du général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex ;
 - par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-consultations@morbihan.gouv.fr